



CENTRE COMMUNAL
D' ACTION SOCIALE
LA TRINITÉ

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

<u>NOMBRE D'ADMINISTRATEURS:</u>	L'an deux mille vingt deux
En exercice : 14	Le vendredi 18 mars
Présents : 12	Le conseil d'administration du CCAS de LA TRINITE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au CCAS, sous la présidence de M. POLSKI, Président
Votants : 13	Date de convocation du conseil d'administration : 11 mars 2022
	Envoyée le 11 mars 2022

OBJET : Présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2022

PRESENTS :

M. POLSKI Ladislav
Mme MOUTON Adeline
Mme DEPAGNEUX-SEGAUD Isabelle
Mme DUPUY-NICOLETTI Rosalba
Mme BERMOND Fabienne
M. PORTELLI Laurent
M. UGOLINI Gilles
Mme TRABUCATTI Maryline
M. ABEJAN Claude
M. PIERRE Vincent
Mme SIGNORIO Odette
Mme LEROY Evelyne

Excusées et représentées :

Mme DANIEL Sylvie représentée par Mme DEPAGNEUX-SEGAUD Isabelle

Absente non excusée :

Mme MARTELLO Isabelle



CENTRE COMMUNAL
D' ACTION SOCIALE
LA TRINITÉ

Envoyé en préfecture le 29/03/2022

Reçu en préfecture le 29/03/2022

Affiché le

ID : 006-260602008-20220329-CCASDEL2ROB-DE



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : Vendredi 18 Mars 2022

N° 2

Rapporteur : Monsieur Ladislav POLSKI, Président

Objet : Présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2022.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2312-1 qui précise que les dispositions s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de plus de 3500 habitants et plus,

VU les nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financières des collectivités territoriales prévues par la loi n°2015-991 du 7 août 2015, le rapport d'orientation budgétaire doit donner lieu à un débat à l'issue de la présentation et des échanges,

Considérant le document ci-joint réalisé pour servir de base aux échanges de l'assemblée délibérante,

Le Président propose au Conseil d'Administration :

- 1. De prendre acte de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2022.**

Fait et délibéré à la Mairie de la Trinité les jours, mois et an susdits

Pour expédition conforme,
Le Président

Ladislav POLSKI
Maire de la Trinité



Envoyé en préfecture le 29/03/2022

Reçu en préfecture le 29/03/2022

Affiché le

Berger
Levisait

ID : 006-260602008-20220329-CCASDEL2ROB-DE

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
LA TRINITÉ

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

PARTIE 1 – LES ELEMENTS DE CONTEXTE

1. LE CONTEXTE NATIONAL

- 1.1 Le contexte économique
- 1.2 La Loi Finance de la Sécurité Sociale 2002
- 1.3 L'état du chômage en France

2. LE CONTEXTE LOCAL

PARTIE 2 – LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

1. LES EFFECTIFS EN 2022

- 2.1 Le budget du CCAS à travers les cinq dernières années
- 2.2 L'utilisation du budget 2021

2. LES GRANDS PROJETS EN 2022

- 2.3 La projection des grands projets 2022
 - 2.3.1 Projection sur le plan du fonctionnement
 - 2.3.2 Projection sur le plan investissement
 - 2.3.3 Projection sur le plan des projets
 - Protocoliser les dispositifs de sécurité communaux
 - Analyse des besoins sociaux
 - Protocoliser la mise en place mise en place d'une tarification sociale des cantines scolaires
 - Un conseil local de santé mentale
 - Une halte répit et café des aidants
 - Un espace de vie sociale

CONCLUSION

AVANT-PROPOS

La loi NOTRE, promulguée le 7 août 2015, a modifié les modalités de présentation du débat d'orientation budgétaire des CCAS.

L'article L.2312-1 du CGCT modifié par la loi, concerne les CCAS puisqu'il précise que « *les dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3500 habitants et plus* ».

Ainsi, au sein des communes de plus de 3500 habitants, le Président du CCAS propose au Conseil d'Administration, le débat d'orientation budgétaire dans un délai de deux mois précédant le vote du budget.

Ce débat d'orientation budgétaire a pour objectif de présenter de manière précise les évolutions budgétaires du CCAS ainsi que les objectifs fixés durant l'année à venir.

Il est à préciser que ce ROB et le vote du budget ne peuvent avoir lieu lors de la même séance, puisque le tribunal administratif prend acte que ce rapport a pour nécessiter d'éclairer les administrateurs sur les équilibres budgétaires et qu'il faut laisser un temps suffisant pour « intégrer » ces éléments avant le vote du budget.

Une délibération spécifique sera prise lors de cette présentation.

Ce rapport d'orientation budgétaire à une importance toute particulière puisqu'il acte la mise en place d'objectifs plus précis depuis la mise en place du nouveau Conseil d'Administration.

En effet, le CCAS de La Trinité a connu depuis 2019 de forts changements tant sur le plan des effectifs que sur le plan organisationnel et structurel.

La présentation de ce rapport acte également l'engagement du Président du CCAS et du Conseil d'Administration à permettre une politique sociale locale, vive et de proximité en direction de tous les Trinitaires.

Le rapport d'activité 2021 vient introduire ce rapport d'Orientation Budgétaire 2022.

PARTIE 1 – LES ELEMENTS DE CONTEXTE

1. LE CONTEXTE NATIONAL

1.1 Le contexte économique

La croissance annuelle française en 2021 serait estimée à 7%¹.

La croissance est définie par « l'augmentation de la production de biens et de services d'un ensemble économique sur une période donnée ».²

Cette croissance hors norme est due principalement au fait qu'en 2020 la France a dû faire face à une crise sanitaire sans précédent qui a eu comme conséquence une récession de 8%.

La politique du « *quoi qu'il en coûte* » a permis de limiter la dégradation des budgets des ménages, mais a créé une dette publique plus importante. Cette augmentation serait estimée à 15 points d'indice, la dette atteindrait donc 115 points en 2021.

Malgré ces deux années 2020-2021 complexes sur le plan économique, sanitaire et social, le Projet de Loi Finances prévoit une hausse du PIB d'environ 1.5% par rapport à 2019.

Ces informations présupposent que les ménages français reprennent une consommation d'avant crise et que la production des entreprises françaises reprenne également à la hauteur d'avant 2020, voire même supérieure à l'avant COVID19.

1.2 La Loi Finances de la Sécurité Sociale 2022

La loi de Finances de la Sécurité Sociale 2022, promulguée le 23 décembre 2021 vient détailler les propositions du Gouvernement pour les dépenses relevant du budget de la Sécurité Sociale au cours de l'année à venir.

En voici les principales mesures qui pourraient avoir un impact sur les missions du CCAS :

- Sur le plan de la santé et de l'accès aux soins :
 - o Le remboursement de la contraception pour toutes les femmes jusqu'à 25 ans.
 - o La simplification de l'accès à la complémentaire santé solidaire pour les BRSA.
 - o Le remboursement des consultations chez un psychologue de ville à partir de 3 ans dès 2022 sur orientation d'un médecin.
- Sur le plan de l'autonomie :
 - o La création d'un tarif plancher national (non plus départemental) de 22 euros par heure de prestation pour les services d'aides à domicile, dès le 1^{er} janvier 2022.

¹ [Croissance à 7% : la reprise économique se confirme | Gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr/fr/la-croissance-a-7-la-reprise-economique-se-confirme)

² [La croissance | Gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr/fr/la-croissance)

- Sur le plan de l'emploi :
 - o Prolongation jusqu'à fin 2022 des dispositions provisoires contenues dans le budget de la Sécurité Sociale de 2021, notamment en ce qui concerne les accords d'activité partielle de longue durée permettant aux salariés de bénéficier d'indemnités complémentaires.
- Sur le plan de la famille :
 - o Prévision de verser en temps réel le crédit d'impôt et des aides sociales liées aux services à la personne.
 - o Le paiement des pensions alimentaires nouvellement fixées en 2022 se fera par l'intermédiaire de l'agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires (Aripa).

1.3 L'état du chômage en France

En 2021 le taux de chômage reste stable et est estimé à 8%, soit 2,4 millions de chômeurs.

Ce taux d'avant crise retrouvé sous-entend une reprise de l'emploi et de l'économie importante. Ce taux est à nuancer avec un « halo » de personnes inactives non reconnues comme demandeurs d'emploi, du fait qu'ils ne sont pas en recherche active d'emploi. Ce « halo » est estimé à 1,9 millions de personnes.

Le taux de chômage de longue durée reste stable.

Enfin, la part des jeunes (15/29 ans) sans emploi ou qui ne sont pas en cours de formation diminue fortement pour atteindre un taux jamais connu depuis 2008.

1.4 Les minimas sociaux³ en France

Selon une étude de la DREES⁴ de 2019, environ 9% de la population totale en France perçoit un minima social. Cela toucherait 6% de la population de moins de 65 ans et près de 20% des plus de 65 ans.

Les bénéficiaires des minimas sociaux connaissent plus que les autres des conditions de vie dégradée :

- Ressources inférieures au seuil de pauvreté.
- Accès aux soins plus difficile.
- Relations sociales plus rares.

Le nombre de bénéficiaires de ces minimas sociaux est en hausse suite à la période pandémique.

³ ASPA, AAH, Min Invalidité, RSA, Veuvage, ASS.

⁴ Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques

2. LE CONTEXTE LOCAL

Envoyé en préfecture le 29/03/2022

Reçu en préfecture le 29/03/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 006-260602008-20220329-CCASDEL2ROB-DE

En 2022 le Conseil Départemental, chef de file de l'action sociale octroie une part de 49% de son budget de fonctionnement dans le cadre de l'action sociale. Ce budget est stable par rapport à 2021 mais en augmentation depuis la tempête Alex qu'a connu le Département des Alpes-Maritimes en octobre 2020.

Cette catastrophe a eu pour conséquences de précipiter la nécessité de repenser les liens partenariaux et de cohésion entre les différents partenaires du territoire départemental.

L'action sociale a dû faire face durant plusieurs mois à des demandes exceptionnelles d'aides d'urgence afin de permettre aux sinistrés de se maintenir dans tous les aspects de leur vie quotidienne (logement, emploi, parentalité, mobilité...).

Aujourd'hui de manière générale les demandes d'urgence en lien avec cette catastrophe ne sont plus d'actualité, mais des demandes plus pérennes apparaissent. Ainsi nous pouvons noter des demandes de logements plus importantes dans notre commune en provenance des habitants des vallées qui sont traumatisés par cet épisode, et qui souhaitent ainsi se rapprocher des villes, des commodités et d'un environnement plus urbanisé qui leur paraît plus sécurisant.

La commune de La Trinité présente une majorité de familles actives mais présentant un besoin accru d'accès à leurs droits. Les personnes âgées de plus de 60 ans sont également nombreuses mais en nombre équivalent à la moyenne nationale. Lutter contre le non-recours, les violences intra-familiales, l'isolement mais également l'accompagnement à la parentalité, sont des missions dont le CCAS doit pouvoir se saisir afin de proposer à tous les Trinitaires des politiques sociales à la hauteur de leurs besoins.

Le CCAS de La Trinité, fort des acteurs de terrain, et s'appuie sur des diagnostics partagés par les professionnels qui permettent de mettre en avant des spécificités communales :

- La modernisation des administrations depuis plusieurs années, supprimant ainsi les accueils physiques et la fermeture de certains points relais, ont mis en difficulté bon nombres de Trinitaires dans l'accès à leurs droits.
Cela est venu accroître également la fragilité de certains publics face à la fracture numérique déjà existante.

Le CCAS devient de ce fait l'accueil de proximité par excellence. Avec la création de la Maison France Services, un réel travail de lien et de lutte contre le non-recours pourra permettre aux Trinitaires de faire valoir leurs droits. C'est dans ce sens que le support accueil a été repensé afin de permettre un accueil spécialisé au sein du CCAS dans l'accompagnement transversal des usagers à travers l'offre de service. En effet, la personne en charge de l'accueil est formée à pouvoir :

- Délivrer les bonnes orientations en termes d'accompagnement social
- Aider au remplissage des demandes d'aides
- Accompagner aux déclarations permettant l'accès aux droits
- Accueillir les demandes des usagers afin de permettre à l'assistante de service social de prioriser les rendez-vous.
- Être en lien avec les bénéficiaires du service d'aide à domicile dans les questions régulières liées aux passages des intervenantes.
- Donner la bonne information aux usagers
- Permettre le premier enregistrement d'une demande de logement social via le SNE

Sur ce dernier point, il est important de rappeler que le logement social dans le Département des Alpes-Maritimes est considéré comme tendu. En effet le nombre de demandes est en constante augmentation sur le territoire départemental mais également communal. La proximité de La Trinité avec le centre de Nice, mais également la qualité de vie dans la commune font que notre commune est attractive sur le plan du logement.

Il est nécessaire d'accompagner le besoin de logement des Trinitaires tout en préservant les équilibres de mixités sociales.

A travers le projet de mandat du Président du CCAS, le CCAS a pour mission de pouvoir créer un vrai lien de confiance entre les différents bailleurs sociaux et la commune afin de permettre une réponse adaptée aux besoins, respectueuse des droits des locataires en place, et de travailler à une bonne synergie entre les besoins de la commune et la production raisonnable de logement respectueux d'un urbanisme harmonieux et équilibré.

Ce bien-vivre dans son logement fait également partie prenante de la notion de santé mentale au sens large. En effet la santé mentale est définie par l'OMS comme étant un « état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté », elle ne consiste pas à la simple absence de maladie ou d'infirmité.

La santé mentale englobe :

- La santé mentale positive qui recouvre le bien-être, l'épanouissement personnel, les ressources psychologiques et les capacités d'agir de l'individu dans les rôles sociaux.
- La détresse psychologique réactionnelle
- Les troubles psychiatriques à durée variables

La santé mentale présente un véritable enjeu de santé publique pour tous les Trinitaires.

C'est en cela que le rôle du CCAS est prédominant dans les politiques sociales locales, puisqu'il est porteur de connaissances sur les difficultés rencontrées par les Trinitaires.

Cette orientation au profit de la santé mentale est large, et présuppose des politiques sociales larges et au bénéfice des différents publics qui peuvent être repérés sur le territoire. La question d'accompagner nos seniors qui représentent plus d'un quart de la population totale de la commune est fondamentale.

Nos seniors rencontrent les mêmes problématiques sanitaires et sociales que le reste de la population, à cela se rajoutent celles liées au vieillissement : perte d'autonomie, difficulté à la mobilité, isolement social, difficultés budgétaires (...).

En faveur de ce public, le CCAS se doit d'être force de proposition et moteur dans l'aide à la levée des freins.

Enfin, depuis maintenant deux ans, nous vivons au rythme de la crise sanitaire et des besoins d'accompagnement à la sortie de cette crise. L'un des enjeux principaux a été et est toujours la mise en place d'une vaccination de la plus grande partie de la population. La ville de La Trinité à travers son CCAS a été novatrice en la matière. Notre centre de vaccination a mobilisé les ressources communales et l'engagement des professionnels de santé de la Trinité et de la vallée.

Cette nouvelle offre devra certainement se pérenniser encore quelques temps et devra continuer à s'adapter aux besoins de la lutte contre la pandémie.

II. LES GRANDES ORIENTATIONS 2022

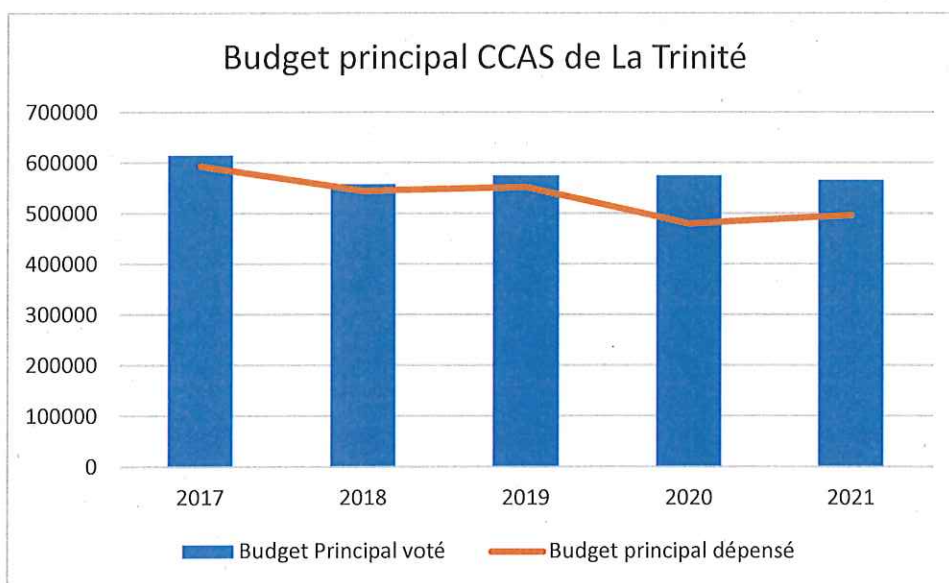
2.1 Le budget du CCAS à travers les cinq dernières années.

Au cours des cinq dernières années, le budget principal du CCAS de La Trinité est stable. La subvention d'équilibre permet de maintenir nos actions au quotidien en faveur des Trinitaires.

En 2020 la crise sanitaire et les mouvements du personnel ont eu pour effet paradoxal une baisse des dépenses du CCAS.

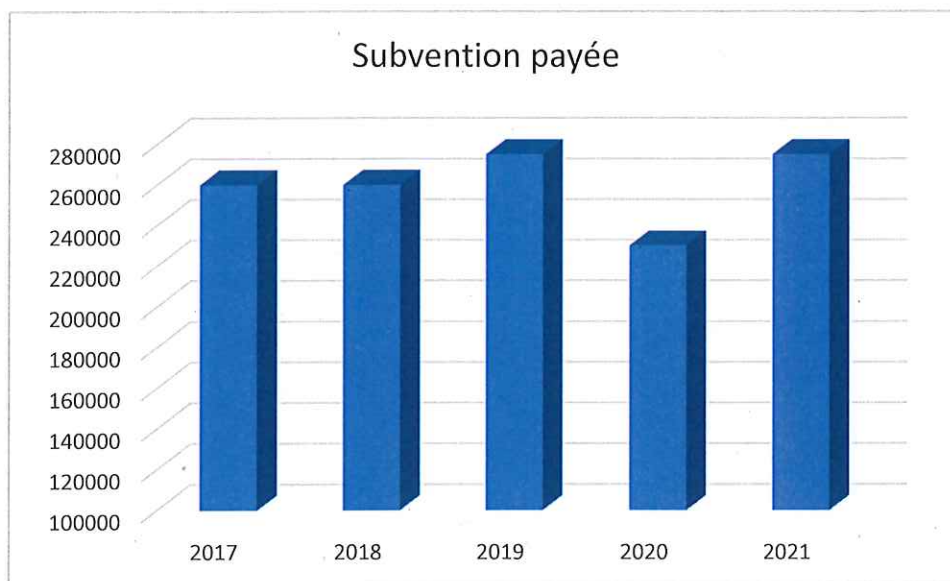
Durant l'année 2021 les dépenses sont également légèrement inférieures, mais un travail approfondi de réorganisation du service adapté aux besoins réels, amènent à une campagne de recrutement.

	2017	2018	2019	2020	2021
Budget Principal voté	615000	558400	575000	575000	566590
Budget principal dépensé	594140	544886	552302	480878	497003



Evolution de la subvention d'équilibre :

	2017	2018	2019	2020	2021
Subvention payée	260000	260000	275000	230000	275000



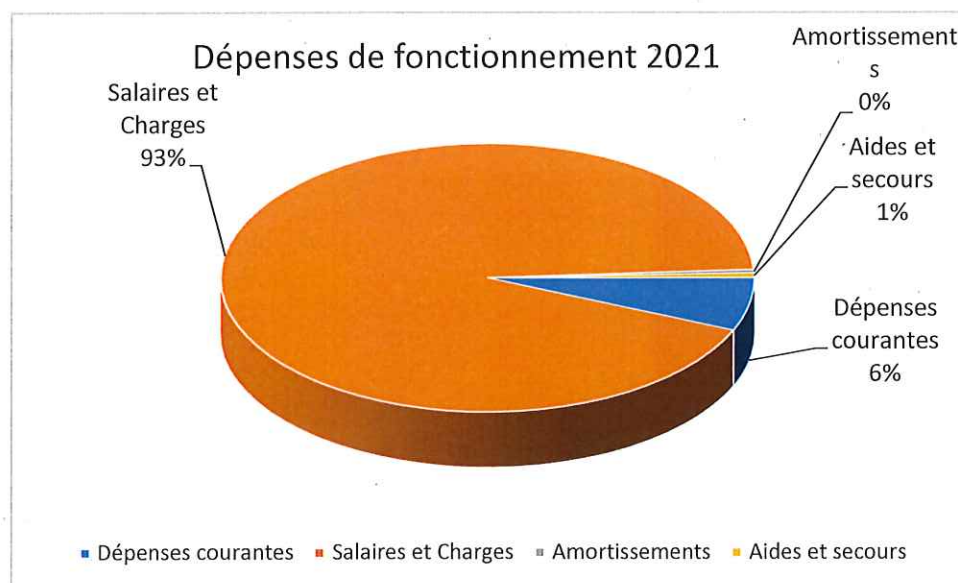
2.2 L'utilisation du budget 2021

La section investissement

Il y a eu du renouvellement de matériel informatique pour 1 100€

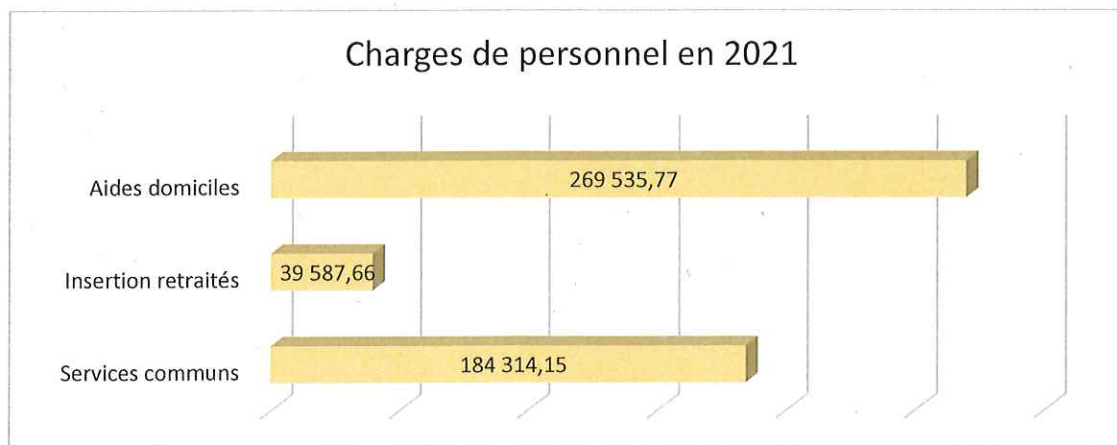
La section fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement de 532 775€ se répartissent ainsi



La quasi-totalité des dépenses est liée aux ressources humaines (salaires et charges liées au personnel).

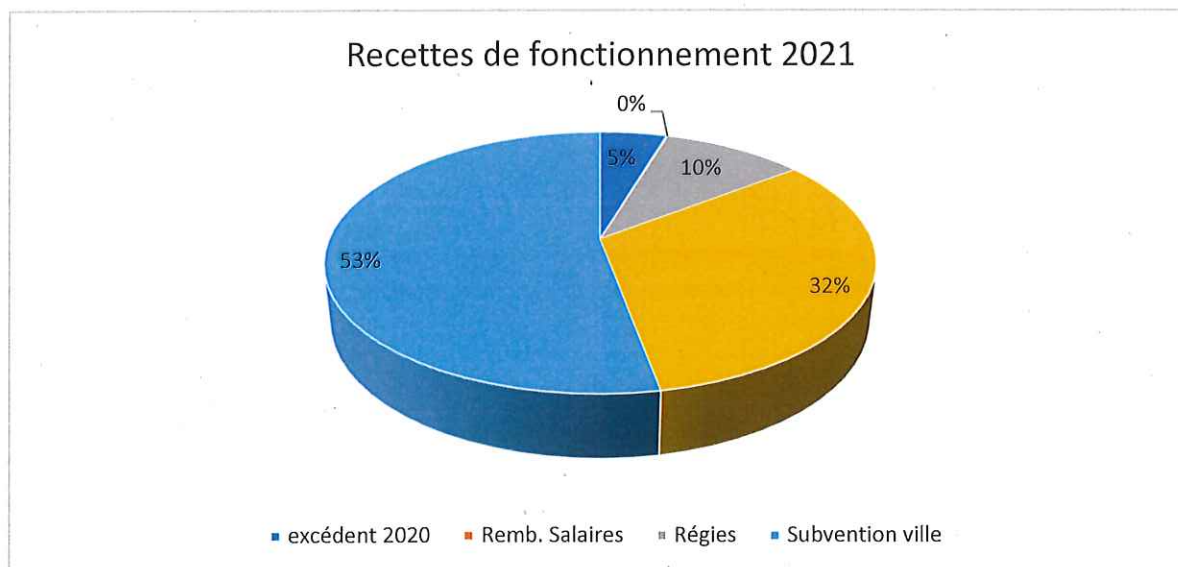
La répartition des charges de personnel



En décembre 2021 l'état des effectifs du CCAS se composait de cette manière :

Filières professionnelles	Titulaires	Agents contractuels	Contrat aidé	Total
Administrative	Catégorie B : 1 Catégorie C : 1	/	CAE : 1	Accueil et administratif : 3
Médico-sociale	Catégorie A : 1 Catégorie C : 5	Catégorie A : 1 Catégorie C : 7		Direction et Assistante sociale : 2 Aide à domicile : 12
Animation	Catégorie C : 1	/		Insertion sociale : 1
Total	9 titulaires	8 contractuelles	1 CAE	18 agents

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement constituées de la subvention de la ville et de la participation du Conseil Départemental pour l'APA



2.3 La projection des grands projets 2022

A la vision du contexte national et local mentionné en première partie, nous pouvons proposer des orientations pour l'année 2022 et une perspective d'évolution budgétaire avec une hausse de la subvention communale pour accompagner le développement d'actions sociales.

2.3.1. Projection sur le plan du fonctionnement

LES RECRUTEMENTS

Le recrutement d'un agent pour l'accueil social en novembre 2021 nous permet désormais de proposer un accueil de qualité renforcée, montant en compétences à travers sa transversalité avec les acteurs de terrain et les formations proposées.

Ce recrutement est en partie subventionné par l'Etat puisqu'il s'agit d'un contrat CUI-CAE. A ce jour, l'agent est en poste à raison de 28 heures par semaine, mais nous envisageons de pouvoir augmenter son temps de travail à 35 heures et ainsi consolider ce poste au cours de l'année 2022.

Les enjeux du logement social, nous imposent le recrutement d'un agent qualifié nous permettant d'être au cœur des décisions prises en termes de commission d'attributions sur notre territoire. Il s'agit d'un travailleur social spécialisé dans l'accompagnement des ménages sur le plan budgétaire et du logement. Ce poste pourra également nous permettre une réflexion autour de l'ingénierie sociale, et proposer des pistes d'actions autour des problématiques liées au logement (maintien dans le logement, gestion du budget, parentalité, santé mentale...). Ce recrutement a été confirmé lors du premier trimestre 2022 conformément à l'engagement du CCAS.

Concernant le service d'aide à domicile, nous devons régulièrement prévoir des sessions de recrutement. En effet, à ce jour, nous présentons dans nos effectifs deux agents en mi-temps thérapeutique et un agent en maladie longue durée.

Cette difficulté de recrutement et de maintien dans les postes d'aides à domicile est rencontrée par tous les services d'aides à domicile sur le territoire national. Un travail de fidélisation à l'emploi doit pouvoir être pensé.

TRANSVERSALITE PLUS IMPORTANTE AU SEIN DU SERVICE

En 2022, le CCAS présentera un effectif complet, professionnel présentant de larges compétences transversales.

Un projet de direction permettra d'affiner les enjeux de l'équipe, et de coordonner tous les services vers des objectifs communs. Ainsi nous pourrons mutualiser les compétences de tous les agents sur des projets de territoire en lien direct avec les besoins des Trinitaires.

TRANSVERSALITE ENTRE SERVICES COMMUNAUX

Afin de répondre de manière précise aux besoins des Trinitaires il est important de pouvoir analyser et comprendre leurs attentes sur les différents axes de leur vie quotidienne. Ainsi le CCAS aura à cœur de pouvoir se coordonner avec les autres services communaux afin de proposer à tous les publics des actions et des dispositifs innovants, et transversaux.

Ainsi des liens réguliers de confiance avec les services de l'enfance et de l'éducation, les services de l'aménagement et de la prospective ou encore ceux de la culture et des festivités vont permettre au CCAS d'établir des actions spécifiques et innovantes au profit des Trinitaires.

2.3.2. Projection sur le plan investissement

Le CCAS fort de son équipe stabilisée peut désormais œuvrer à la proposition de projets et dispositifs sociaux en lien avec les besoins trinitaires. Afin de permettre un bien-être au travail qui relève de la base d'un travail de qualité, une restructuration des locaux devra être envisagée, avec la création de nouveaux espaces de travail, le renouvellement du parc informatique ainsi que la sécurisation matérielle des locaux déjà enclenchée.

2.3.3. Projection sur le plan des projets

PROTOCOLISER LES DISPOSITIFS DE SECURITE COMMUNAUX

Dans le cadre des plans communaux canicule ou grand froid, le CCAS se doit de pouvoir assurer un service exemplaire au secours des personnes présentant des difficultés liées à ces risques. C'est ainsi que seront réévalués annuellement les dispositifs inhérents communaux.

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

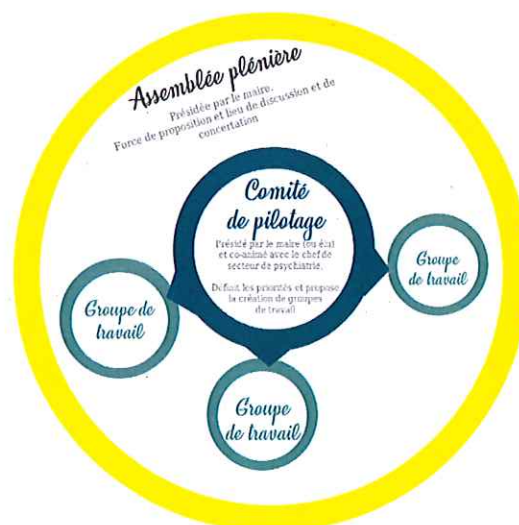
Selon le décret n° 2016-824 du 21 juin 2016 relatif aux missions des centres communaux et intercommunaux d'action sociale, une analyse des besoins sociaux (ABS) est nécessaire afin de pouvoir mettre en œuvre des actions de prévention et de développement social en lien avec les spécificités de la commune. Ainsi l'ABS doit pouvoir être effectuée au minimum une fois par mandature. Le dernier ABS sur la commune de La Trinité a été réalisé en 2013.

AIDE FACULTATIVE PAIEMENT DE LA CANTINE

Réflexion autour de la création d'une aide facultative à destination des familles en difficultés au paiement de la cantine sur orientation d'un travailleur social.

UN CONSEIL LOCAL DE SANTE MENTALE

Le CCAS va s'inscrire dès cette année dans la création d'un Conseil Local de Santé Mentale. Un CLSM est « un espace de concertation et de coordination entre les élus, la psychiatrie, les représentants d'usagers, les aidants et l'ensemble des professionnels du territoire. » Son objectif est de définir, coordonner, et mettre en œuvre des politiques locales et des actions afin de permettre l'amélioration de la santé mentale sur les communes concernées. Il s'agit d'une approche locale et participative :



A ce jour, les Alpes-Maritimes comptent 10 CLSM. Notre commune, porte d'entrée des Paillons, mais également voisine de Nice, nous offre un environnement favorable pour être porteur de ce projet, et permettre une cohérence territoriale enrichissante et variée dans les réponses à apporter aux citoyens sur les questions de santé mentale.

UNE HALTE-REPIT ET CAFE DES AIDANTS

Le territoire de La Trinité présente une population seniors importante. Le fait de proposer des politiques sociales locales en lien avec les problématiques rencontrées par nos administrés est une des missions prépondérantes du CCAS.

Le vieillissement de la population de plus en plus important a pour conséquence une perte d'autonomie reconnue tant sur le plan physique que mental.

Les Trinitaires rencontrant des difficultés telles que : troubles de la mémoire, pathologies cognitives type Alzheimer et associées, sont parfois démunis face à ces problématiques. Leurs proches aidants mis largement à contribution dans le maintien au domicile de ces personnes sont souvent également en difficulté.

Bien que le CCAS les accueille dans l'accès aux droits, la commune de La Trinité doit pouvoir proposer à ces familles des temps d'échanges, de repos et de soutien.

C'est pourquoi, M. le Président du CCAS à travers son projet de mandat souhaite que la commune puisse proposer les services d'une Halte-Répît et d'un espace de parole pour les aidants.

C'est dans cet objectif que les agents du CCAS œuvreront en 2022.

Cela afin de permettre aux personnes aidantes de pouvoir se détendre, parler, se confier et être accompagnées dans leur quotidien d'aidant tout en permettant à la personne en perte d'autonomie d'avoir accès à des activités adaptées.

UN ESPACE DE VIE SOCIALE

La commune de La Trinité présente une géographie et une population hétérogènes, le fait est que les besoins sociaux sont donc différents selon les quartiers d'habitation. Ainsi pouvoir proposer un espace de vie sociale dans certaines zones de La Trinité est à l'étude afin de pouvoir contribuer à une politique d'animation de la vie sociale et ainsi renforcer les liens sociaux et familiaux, ainsi que la solidarité de voisinage, mais également pouvoir coordonner des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

III. Conclusion

L'exercice budgétaire 2021 s'est inscrit dans un contexte particulier, empreint d'incertitude et de besoin de recrutement.

La crise sanitaire sans précédent que le monde a connu est venu impacter tous les aspects de notre vie quotidienne. Le budget du CCAS s'en est également trouvé impacté, mais grâce au professionnalisme des agents qui ont permis d'offrir aux Trinitaires une continuité de service, nous avons pu faire face.

Aujourd'hui le CCAS est toujours en restructuration, les aléas de la crise sanitaire nous amène à proposer des solutions au jour le jour, et nous demande une grande réactivité.

Ayant conscience de la montée des difficultés multiples rencontrées par les Trinitaires le Président du CCAS et son Conseil d'Administration ont fait le choix d'augmenter leur soutien financier afin de pouvoir mettre en place les différents projets précités.

Tous les projets sans exception feront l'objet d'une recherche de subventions afin d'alléger au maximum la charge financière inhérente.

En tant que Directrice du CCAS je remercie les administrateurs également les agents qui s'investissent chaque jour auprès des Trinitaires avec bienveillance et détermination.